

30 JUN 2026

DEPART

N°

**Prolongation de l'appel à candidature pour inscription au Mastère Professionnel
"Innovations en Horticulture" (MPIH)
Année Universitaire : 2026-2027**

Le Directeur de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem annonce l'ouverture d'un **Mastère professionnel en "Innovations en Horticulture" (MPIH)**. Ce mastère permettra aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences scientifiques, techniques et pratiques en horticulture moderne et durable. Le programme est conçu pour leur faciliter l'insertion professionnelle.

Cette formation est destinée aux candidats ayant un diplôme de licence en Sciences Agronomiques ou équivalent.

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Demande de pré-inscription (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
2. Déclaration sur l'honneur stipulant qu'aucune mesure disciplinaire n'a été prise à l'encontre du candidat signée et légalisée (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
3. Copies des relevés de notes des années d'études supérieures.
4. Lettre de motivation
5. Attestations, si disponible, des formations complémentaires certifiantes (français, anglais, soft skills...) et des activités extra-cursus (culturelles, sportive, associative...).
6. Pour les professionnels : attestation de travail + CV
7. Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport.
8. Une photo d'identité.
9. Copie électronique du dossier sur CD conforme au dossier papier.

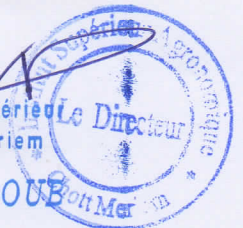
Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, ou par voie postale à l'adresse suivante : **Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, B.P. 47, 4042, Chott-Mariem-Sousse, avant le 10 juillet 2026**. La liste des présélectionnés sera affichée le lundi **20 juillet 2026**.

Les candidats présélectionnés doivent compléter leurs dossiers par le diplôme final (attestation de diplôme le cas échéant).

Directeur Général

Le Directeur de l'Institut Supérieur
Agronomique de Chott-Mariem

Pr. Rajouene MAJDOUB



**Prolongation de l'appel à candidature pour inscription au Mastère professionnel
" Architecture du Paysage et Environnement " MAPE
Année Universitaire : 2026-2027**

Le Directeur de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem annonce l'ouverture d'un Mastère professionnel en Architecture du Paysage et Environnement (MAPE). Ce mastère permettra aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences scientifiques et techniques en relation avec le projet de paysage, l'aménagement du territoire, le diagnostic paysager, l'évaluation environnementale, les projets urbains, les écopayages et les infrastructures vertes et d'améliorer leur insertion professionnelle dans les organismes d'études et de développement.

Sont autorisés à présenter leurs candidatures à ce Mastère les candidats ayant une Licence : en Paysage ou discipline connexe, Urbanisme, Technologies de l'environnement, Sciences et techniques forestières ou Beaux-arts.

Le dossier de candidature doit comporter :

1. Demande de pré-inscription (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
2. Déclaration sur l'honneur stipulant qu'aucune mesure disciplinaire n'a été prise à l'encontre du candidat signée et légalisée (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
3. Copies des relevés de notes des années d'études supérieures.
4. Lettre de motivation
5. Attestations, si disponible, des formations complémentaires certifiantes (français, anglais, soft skills...) et des activités extra-cursus (culturelles, sportive, associative...).
6. Pour les professionnels : attestation de travail + CV
7. Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport.
8. Une photo d'identité.
9. Copie électronique du dossier sur CD conforme au dossier papier.

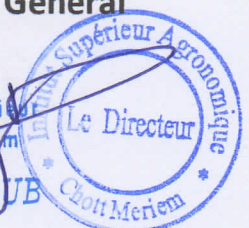
Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, ou par voie postale à l'adresse suivante : **Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, B.P. 47, 4042, Chott-Mariem-Sousse, avant le 10 juillet 2026**. La liste des présélectionnés sera affichée le lundi **20 juillet 2026**.

Les candidats présélectionnés doivent compléter leurs dossiers par le diplôme final (attestation de diplôme le cas échéant).

Directeur Général

Le Directeur de l'Institut Supérieur
Agronomique de Chott-Mariem

Pr. Rajouene MAJDOUB



**Prolongation de l'appel à candidature pour inscription au Mastère Professionnel
"Gestion du Changement Environnemental Méditerranéen et Agriculture Durable"
Année Universitaire : 2026-2027**

Le Directeur de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott Mariem annonce l'ouverture d'un Mastère professionnel "**Gestion du Changement Environnemental Méditerranéen et Agriculture Durable**". Le Mastère est destiné aux diplômés universitaires qui souhaitent se spécialiser dans l'analyse et la gestion professionnelles des problèmes environnementaux, dans le secteur privé ou public. Le programme du mastère se concentrera sur les problèmes environnementaux globaux spécifiques au bassin méditerranéen et qui sont en relation avec l'agriculture durable. Il permettra l'identification des processus d'adaptation et les instruments de gestion durable.

Sont autorisés à présenter leurs candidatures à ce mastère les candidats titulaires des diplômes, en relation avec les sciences biologiques et environnementales, suivants :

- Licence : Bac + 3 années d'études
- Mastère : Bac + 5 années d'études (Mastères Professionnels ou de Recherche)
- Ingénieur : Bac + 5 années d'études

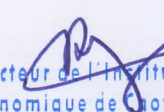
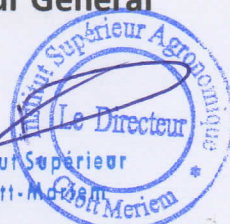
Le dossier de candidature doit comporter :

1. Demande de pré-inscription (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
2. Déclaration sur l'honneur stipulant qu'aucune mesure disciplinaire n'a été prise à l'encontre du candidat signée et légalisée (<http://www.isa-cm.agrinet.tn>)
3. Copies des relevés de notes des années d'études supérieures.
4. Lettre de motivation
5. Attestations, si disponible, des formations complémentaires certifiantes (français, anglais, soft skills...) et des activités extra-cursus (culturelles, sportive, associative...).
6. Pour les professionnels : attestation de travail + CV
7. Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport.
8. Une photo d'identité.
9. Copie électronique du dossier sur CD conforme au dossier papier.

Les candidats sont invités à déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, ou par voie postale à l'adresse suivante : **Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mariem, B.P. 47, 4042, Chott-Mariem-Sousse, avant le 10 juillet 2026**. La liste des présélectionnés sera affichée le lundi **20 juillet 2026**.

Les candidats présélectionnés doivent compléter leurs dossiers par le diplôme final (attestation de diplôme le cas échéant).

Directeur Général


Le Directeur de l'Institut Supérieur
Agronomique de Chott-Mariem

Pr. Rajouene MAJDOUB